

à Rouen en 1789. La plupart de ces recettes comportant l'emploi de remèdes tirés du corps humain vivant ou mort, sont d'un charlatanisme incroyable. — M. Beyssac communique les premières pages d'une étude historique sur *Guichard de Saint-Symphorien*, chanoine de Saint-Jean et prévôt de Fourvière, qui prit une part active aux affaires du Chapitre. Il en était membre en 1269, au moment de la période aiguë de sa lutte avec les bourgeois de Lyon. On constate, en mainte circonstance, le fréquent concours de Guichard qui dut s'exercer aussi lors des négociations issues du Concile de Lyon en 1274.

COMMISSION MUNICIPALE DU VIEUX LYON. — Dans sa réunion du 9 mai, la Commission a pris connaissance des travaux et vœux de la Sous-Commission et soumis à l'Administration les propositions suivantes :

Faire dresser d'urgence, par le service de l'architecture, les plans, coupes et croquis de l'hôtel de Gadagne et de l'hôtel du Gouvernement, pour la création éventuelle d'un Musée du « Vieux Lyon » ;

Transporter momentanément au Palais Saint-Pierre les objets quelconques à provenir de démolitions et fouilles en attendant leur placement dans un musée de notre histoire lyonnaise ;

Entreposer à la douane les gros objets de la même provenance ;

Replacer les statues sur le fronton du Grand-Théâtre ;

Obliger les entrepreneurs d'élagage de platanes de nos quais et promenades à ne couper que le sommet des arbres pour que les maîtresses branches puissent former une voûte compacte agréable aux promeneurs ;

Eriger dans une grotte aux Etroits une statue de J.-J. Rousseau ;

Demander remise des niche et statue de la maison à démolir, quai Saint-Vincent, 59.

Prier M. le Préfet d'étendre sur la banlieue les attributions du Vieux Lyon.

D'autre part, la Commission nous communique la note suivante :

La Commission du Vieux Lyon, désireuse de voir tous ses concitoyens concourir à cette œuvre essentiellement locale, les invite à lui signaler la nature et la situation des objets artistiques anciens existant dans les maisons et faisant autant que possible partie de la construction elle-même : tels que motifs décoratifs, panneaux, boiseries, ferronneries, sculptures, armoiries, inscriptions, etc.